

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 7 mars 2018 à 20h30

Etaient présents :

Mrs CLEMENT Guillaume, MARTEAU Jean-François, BARBAUD David, GIRAULT Bernard, HESDIN Christian, CHEVRIER Raphaël, BARREIRA Auguste, CASIER Christian.

Mmes VERGER Nathalie, BERTIN Monique, RUSSEIL Marie-Pascale, FERGEAU Paquita, DOLIN Anne.

Excusée : Mme SALVAT Julie

Secrétaire de séance : CASIER Christian

ORDRE DU JOUR :

1. Vote des comptes administratifs, des comptes de gestion, affectation de résultats.
2. Délibération autorisation de mandater des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget 2018.
3. Mise en place du R.I.F.S.E.E.P. (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).
4. Délibération renouvellement institution du droit de préemption urbain.
5. Délibération « bourse au permis »
6. Point communautaire
7. Etude devis contrats de maintenance des installations campanaires
8. Compte rendu des différentes commissions

Ouverture de la séance à 20h35

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération : reprise par la CCPG de la procédure de révision du PLU. Le Conseil Municipal donne son accord.

1 – Vote des comptes administratifs. :

Monsieur le maire ne prenant pas part au vote, celui-ci est présidé par le doyen du conseil municipal, monsieur Hesdin Christian.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		165 036.60	170 267.18		170 267.18	165 036.60
Opération de l'exercice	569 032.25	666 238.48	211 567.64	452 780.82	780 599.89	1 119 019.30
TOTAUX	569 032.25	831 275.08	381 834.82	452 780.82	950 867.07	1 284 055.90
Résultat de clôture		262 242.83		70 946.00		333 188.83
Restes à réaliser			117 778.00		117 778.00	
totaux cumules	569 032.25	831 275.08	499 612.82	452 780.82	1 068 645.07	1 284 055.90
Résultats définitifs		262 242.83	46 832.00			215 410.83

COMPTE ANNEXE POUR POLE ALIMENTAIRE

Résultats reportés		1 136.46	5 784.36		5 784.36	1 136.46
Opération de l'exercice	13 008.50	13 008.50	2 876.89	11 784.36	15 885.39	24 792.86
TOTAUX	13 008.50	14 144.96	8 661.25	11 784.36	21 669.75	25 929.32
Résultat de clôture		1 136.46		3 123.11		4 259.57
Restes à réaliser						
totaux cumules	13 008.50	13 008.50	8 661.25	11 784.36	21 669.75	25 929.32
Résultats définitifs		1 136.46		3 123.11		4 259.57

COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS DES GRANDS CHENES

Résultats reportés			158 550.77		158 550.77	
Opération de l'exercice	419 945.41	419 945.41	393 938.34	416 975.17	813 883.75	836 920.58
TOTAUX	419 945.41	419 945.41	552 489.11	416 975.17	972 434.52	836 920.58
Résultat de clôture			135 513.94		135 513.94	
Restes à réaliser						
totaux cumules	419 945.41	419 945.41	552 489.11	416 975.17	972 434.52	836 920.58
Résultats définitifs			135 513.94		135 513.94	

2 - Délibération autorisation de mandater des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget 2018.

Proposition autorisant monsieur le maire à mandater des dépenses d'investissement dans la fourchette d'un quart du budget précédent afin de pouvoir régler les factures en cours.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

3 - Mise en place du R.I.F.S.E.E.P. (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

L'IAT (Indemnité d'Administration et de technicité) disparaît et sera remplacée par ce nouveau dispositif . La RIFSEEP regroupe une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui a pour vocation de se substituer, pour tous les agents aux régimes indemnitaires ayant le même objet et un complément indemnitaire annuel (CIA) versé en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de travailler.

Seront pris en compte :

- Le montant mensuel lié à l'exercice des fonctions (fixe)
- le montant lié à l'atteinte des résultats (variable) pouvant aller jusqu'à 20%.

Le Conseil municipal choisit d'instaurer le montant de l'IFSE pour garantir un maintien de salaire des agents. Le complément indemnitaire pourra être versé en plus. L'enveloppe budgétaire supplémentaire pour le CIA pourra atteindre 1.038,10 €uros pour l'ensemble des agents. La grille est validée pour 4 ans.

4 - Délibération renouvellement institution du droit de préemption urbain.

Une délibération de la Communauté de Communes De Parthenay Gâtine du 25 janvier 2018 rétrocede à la commune le droit de préemption urbain sur les zones U (zones urbaines) et AU (zones à urbaniser) à l'exception des zones liées à l'implantation d'activités économiques.

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

5 - Délibération « bourse au permis »

La Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay nous sollicite pour la création d'une « bourse au permis ».

Cette action vise à faciliter l'insertion professionnelle du demandeur en l'aidant à financer le permis B par une bourse de 600€, allouée en contrepartie de 35 à 50 heures de bénévolat au sein de la commune ou d'associations.

Une charte d'engagement comprenant les motivations du demandeur ainsi que trois devis d'auto-écoles devra être rédigée.

La décision du conseil municipal se porte sur un montant de 600€ en contrepartie de 50 heures de bénévolat.

6 - Délibération Convention de prestation de services à titre gratuit relative à l'entretien des équipements municipaux affectés à l'exercice des compétences communautaires.

Renouvellement, pour une durée de deux ans de la convention établie entre la CCPG et la commune de La Ferrière.

Cette convention vise à faire effectuer, par les agents communaux l'entretien courant des équipements municipaux gérés par la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine.

Décision acceptée à l'unanimité.

7 - Point communautaire

- Aménagement numérique (fibre) : Constitution d'un syndicat départemental. Pour la commune de La Ferrière seules 6 lignes seront abonnées pour une somme de 57€/an qui sera prélevée par la CCPG sur 5 ans.

- Cotisation GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques est déléguée par la commune à la communauté de communes qui elle-même délègue l'exercice de cette compétence, comme par le passé au Syndicat Clain Aval. Le montant de la cotisation annuelle qui sera prélevée à la commune de La Ferrière se monte à 1730€.

- Extension du label Ville Pays d'Art et d'Histoire à tout le territoire de la CCPG + St Loup Sur Thouet.

- Projet Maison de la Parthenaise

- Programme pluriannuel d'investissement scolaire (500.000 Euros/an)

- Planification : Dorénavant, la communauté de communes gèrera les documents urbains actuels dont la fin de la procédure de notre PLU et va lancer la procédure de PLU intercommunal.

- Eaux pluviales : Rétrocession aux communes de la partie « eaux pluviales » qui n'était plus de leur compétence. Cette dernière sera reprise par la CCPG d'ici à 2020.

- Réunion des maires : Plan d'investissement pour la réhabilitation des déchetteries financé par la taxe OM (1,5 M€) et fermeture de la Déchetterie de La Ferrère prévue pour le 1^{er} juillet 2018 qui sera validée au prochain conseil communautaire du 29 Mars 2018.

8 - Etude devis de maintenance installations campanaires

Etude de trois devis reçus des entreprises Lusseau, Gougeon et Bodet.

Le devis de l'entreprise Bodet est retenu par le conseil municipal pour un contrat de maintenance comprenant une visite annuelle ainsi que toute intervention de dépannage ou réglage, main d'œuvre et déplacement inclus pour un tarif de 210€/an renouvelable pendant 3 ans.

9 - Délibération supplémentaire: Reprise par la CCPG de la procédure de révision du PLU.

La révision de notre PLU sera reprise par la Communauté de communes qui prendra à sa charge les frais restant dus.

Monsieur le maire participera à une réunion qui aura lieu le vendredi 16 mars dans les locaux de la Sous-Préfecture de Parthenay en compagnie de la CCPG et de la DDT.

10 - Compte-rendu des différentes commissions.

Economie

Avantage sociaux des salariés:

Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) en 2017; 1066€ ont été utilisés sur 14 mois pour quatre bénéficiaires sur les sept.

Bâtiments

Les demandes de subvention concernant les travaux d'aménagement du parvis de la mairie ont été transmises et les cahiers des charges transmis à plusieurs entreprises. Réception des plis le 20 mars 2018.

Les travaux intérieurs sont en cours, le carrelage sera posé dans la semaine 7.

Démoussage des murs de la mairie: Un devis est présenté par l'entreprise Beau pour 3;20€/m2, surface à définir.

Réfection de la couverture du bureau du maire: Un devis est présenté par l'entreprise Beau pour 1537,07€ HT soit 1690,70€ TTC.

Le choix de la peinture de la salle du Conseil, choisie par la commission bâtiments est validé.

Foyer des jeunes: la casse d'une vitre a été remboursée.

Salle des sports: un devis pour l'installation des prises supplémentaires triphasées est présenté par l'entreprise Naslin pour un montant de 692,35€ HT.

Voirie

Déplacement du compteur électrique de la mairie dans la semaine 7.

Calvaire:

L'entreprise propose de refaire la croix en bois exotique teinté car le chêne sec est difficile à trouver.

La ferronnerie d'art propose un sablage/métallisation (peinture à notre charge, pour un montant de 576€ ou une option sablage/métallisation primaire et peinture pour 790€.

Le premier devis est accepté par le conseil.

Dégradation sur un lampadaire du parking poids lourds par un camion non identifié. Les réparations, d'un montant de 2800€ sont pris en charge par l'assurance après déduction d'une franchise de 100€.

Espaces verts

Les parterres situés le long de la nationale sont pratiquement terminés.

Le bac de rétention d'orage situé dans le lotissement est en cours de plantation.

Aménagement des ronds-points : en attente des matériaux.

Culture - Bibliothèque

Passage du médiabus

Quatre personnes suivent actuellement une formation « Lire et faire lire »

Un devis est demandé pour une imprimante à la bibliothèque.

Sécurité

La commission sécurité incendie se réunira le mardi 20 mars afin de définir les priorités et étudier les parcelles en vue des réserves incendie

11 - Questions diverses

Cartes scolaires : Fermeture d'une classe.

Congrès départemental des pompiers : A cette occasion, une gerbe financée par les six communes d'appel sera déposée. Le comité d'organisation de cet événement nous sollicite pour une aide financière exceptionnelle. Le conseil municipal accorde subvention de 200 €.

La réunion d'adjoint est prévue le jeudi 15 mars à 18h30.

Fin de la séance à 0h37